

DELIBERATION CESECC 2025/01 PORTANT APPROBATION DE REPRESENTATION et  
PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL « EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES »  
INSTALLE PAR CESER DE FRANCE<sup>1</sup>

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit janvier les membres du Conseil économique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, réunis en séance plénière, à Ajaccio, salle des délibérations de l'Assemblée de Corse, sous la présidence de Marie-Jeanne NICOLI, Présidente du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse

ETAIENT PRESENTS :

ACKER-CESARI Véronique, ANGELETTI André, BARBE Michèle, BATTESTINI Antoine, BENETTI Frédéric, BOUDA Gêrôme, BRASSET Pasquale, BRIGNOLE Jean, CANARELLI Jean, CASABIANCA François, CESARI Alexandra, CHOURY Hyacinthe, CLEMENCEAU-FIESCHI Patrick, CLEMENTI Jean-Pierre, DE PERETTI Nicolas, D'ORAZIO Xavier, DUBREUIL-VECCHI Hélène, FEDI Marie-Jeanne, FILIPPI Bernard, GIACOMONI Léon, GIANNI Jean-Jacques, GIUDICELLI Jean-Pierre, LIBERATORE-RUGGERI Cécile, LUCIANI Denis, LUCIANI Jean-Pierre, MARCELLINI-NICOLAI Marie-Désirée, MIAS Patrick, NICOLI Marie-Jeanne, NINU Marc, NOBILI Laura, NOVELLA Christian, OLLANDINI Jean-Thomas, PANTALONI-BARANOVSKY Julie, PAT O'BINE, RIUTORT Jean-Jacques, RUBINI Pierre-Jean, SALDUCCI Valérie, SALVATORI Marie-Josée, SUSINI Jean-Dominique, VENTURINI Stefanu.

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

BARTOLI Anthony à CLEMENCEAU-FIESCHI Patrick, CASABIANCA Charles à FEDI Marie-Jeanne, CIANFARANI Françoise à ANGELETTI André, DAL COLLETTO Jean à SALVATORI Marie-Josée, FILIPPI Hélène et CESARI Alexandra, OGLIASTRO Fabrice à CASABIANCA François, TROJANI Paul à NICOLI Marie-Jeanne, VITALI Pierre à BATTESTINI Antoine.

Le secrétariat était assuré par Marie-Josée SALVATORI, vice-présidente.

---

<sup>1</sup> Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Votants : 48

NPAV : 0

ABSTENTION : 8 (ACKER-CESARI Véronique ; BARTOLI Anthony, BRASSET Pasquale, BRIGNOLE Jean, CLEMENCEAU-FIESCHI Patrick, CLEMENTI Jean-Pierre, MARCELLINI-NICOLAI Marie-Désirée, NOBILI Laura)

CONTRE : 0

POUR : 40

## LE CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL DE CORSE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article R4422-14 ;

Vu la délibération CESECC 2024/05 du 25 mars 2024 relative à l'adoption du règlement intérieur ;

Vu la délibération n°24/035 AC du 28 mars 2024 relative au budget primitif 2024 de la collectivité de Corse ;

Vu l'adhésion du CESEC de Corse à CESER de France ;

Vu la décision de CESER de France de réactiver le groupe de travail « évaluation des politiques publiques », afin de poursuivre les travaux engagés sous les mandatures précédentes et l'appel à inscription lancé le 14 novembre 2024 ;

Après en avoir délibéré  
Le CESECC

Article 1<sup>er</sup> :

Décide de répondre favorablement à cette sollicitation et de poursuivre son implication au sein du GT « évaluation des politiques publiques » ;

Article 2 :

Décide de désigner :

- M. Charles CASABIANCA, président de la commission « Finances, suivi et évaluation des politiques publiques », pour participer aux travaux du GT « évaluation des politiques publiques » installé au sein de CESER de France.

Ajaccio, le 28 janvier 2025

La Présidente du CESECC,

  
Marie-Jeanne NICOLI